

Marche à suivre

- 1) Récupérer le formulaire d'inscription au CAS de Bernex (313 rue de Bernex, téléphone : 022 420 39 30) ou sur le site internet de la Mairie de Bernex (www.bernex.ch) y noter ses coordonnées, celles de ses enfants à charge, et joindre les documents demandés.
- 2) Payer CHF 35.- à la réception de la Mairie de Bernex.
- 3) Déposer son dossier à remplir et ses documents au CAS de Bernex.
- 4) Venir récupérer sa déclaration remplie au CAS de Bernex deux semaines plus tard (sauf informations contraires transmises personnellement par téléphone).
- 5) Contrôler, signer et envoyer soi-même sa déclaration à l'Administration fiscale cantonale.

Tarifs

Une participation financière de **CHF 35.- par déclaration** est demandée à la remise de vos documents, payable à la réception de la Mairie de Bernex.

ATTENTION, CHANGEMENT EN 2021 : dans le cas où votre déclaration fiscale n'est pas conforme aux barèmes mentionnés ci-dessous, il n'est plus possible de procéder à son remplissage. Votre déclaration vous sera donc retournée sans pouvoir être remplie par la Permanence Impôts.

Barèmes (bruts)

- ne pas posséder de bien immobilier
- ne pas posséder de fortune supérieure à 80'000 CHF
- disposer de revenus modestes (selon la grille ci-dessous) :

Composition du groupe familial	Montants MENSUELS BRUTS	Montants ANNUELS BRUTS
1 adulte	3'800 CHF	45'600 CHF
1 adulte + 1 enfant	4'800 CHF	57'600 CHF
1 adulte + 2 enfants	5'300 CHF	63'600 CHF
1 adulte + 3 enfants	5'700 CHF	68'400 CHF
2 adultes	5'600 CHF	67'200 CHF
couple + 1 enfant	7'000 CHF	84'000 CHF
couple + 2 enfants	8'100 CHF	97'200 CHF
couple + 3 enfants	9'300 CHF	111'600 CHF
PLUS	+ 700 CHF	+ 8'400 CHF